

Chapitre 8

Trois Pierres Tombales

*Marie-France Chelin-Goblet
Philippe la Hausse de Lalouvière*

La pierre tombale de Gabriel Igou

Pendant les travaux sur le site du futur « Hawkers Palace / Garden Tower » trois pierres tombales furent déterrées : celle de Gabriel Igou et deux autres. Une seule portait une inscription complète, celle d'Igou. La pierre fut d'une taille d'homme (1.85 x 0.6 x 0.3m) et fut taillée d'une seule pierre de basalte bleue, pesant quelques 1.2 tonnes. Celle-ci est de forme convexe toute simple et ornementée de larmes ainsi qu'une croix en relief. L'épithaphe sculptée écrite en latin revêt toute la partie supérieure.

L'emplacement exact de la découverte des trois pierres n'est pas certain mais suivant le témoignage des ouvriers sur le site de construction, les pierres se situaient quelques 15m à l'est de l'endroit où les ossements ont été trouvés (voir Plan, p116). Elles étaient à une profondeur de quelque 1.5m au-dessous de niveau actuel de la surface de la terre. Le mystère reste entier pourquoi ces trois pierres tombales ne furent pas transférées vers le cimetière de l'Ouest dans les années 1771 car nous savons que les autorités ont déplacé les restes des inhumés dans le nouveau cimetière. Pourquoi donc, pas la pierre tombale de Gabriel Igou ?

L'Enfoncement vers le Fort Blanc

Au cimetière de l'Ouest au Fort Blanc, les deux plus anciennes pierres tombales sont celles de Jean-Pascal Dujonc de Boisquenay, capitaine de vaisseaux de la Compagnie des Indes et de Pierre Lahuppe, archer de marine, décédés en 1774.¹ Mais dans un inventaire fait par Barthélemy de Froberville en 1821, il ne mentionne pas ces défunts.² Nous déduisons donc que les pierres tombales ont été déplacées après 1821, possiblement du cimetière de l'Enfoncement. Si cette hypothèse est la bonne, c'est possible que celle d'Igou et les deux autres n'ont jamais été transportées et sont tombées

¹ **Philippe la Hausse de Lalouvière** et **Marina Carter**. 1996. Cy git une âme au cimetière de l'Ouest. Heritage, Tamarin, Ile Maurice

² **Serge Rivière** et **Gérard Fanchin**. 2005. Les orages de mars. Précigraph, Les Pailles, Ile Maurice

dans l'oubli et se sont enfouies dans la terre ou tout simplement que leur taille décourageaient ceux qui les transporteraient vers le nouveau cimetière.

Il faut pas oublier que le Gouvernement de l'Intendance avait projeté d'établir un cimetière hors la ville depuis les années 1762. Ce ne fut qu'en 1772 qu'il put mettre à exécution cette mesure, aussi sage qu'indispensable. Il paraît cependant que ce ne fut pas sans opposition ni réclamations, de la part des particuliers et du Clergé; car il ne s'agissait pas seulement d'établir un nouveau cimetière, mais encore d'exhumer la plupart des corps nouvellement ensevelis, et les parents s'y refusaient.

Le Chevalier Desroches qui gouvernait alors la colonie, désigna l'emplacement actuel pas loin du Fort-Blanc et le fit entourer de raquettes. En 1771 il ordonna, avec énergie, une exhumation immédiate, quelque imprudente qu'elle pût paraître au plus fort d'une épidémie qui ravageait l'île. On cria de toutes parts: A la profanation, au scandale. Et l'on raconte même que l'abbé Pierre Léonard Leborgne, alors Curé du Port-Louis, prit la chose tellement au sérieux qu'il en mourut de chagrin. Voici, à ce sujet, le fragment d'une lettre à ce sujet :³

“Mon cher Monsieur,

Vous vous étonnez que je sois toujours triste, deux mots de mon histoire vous mettront au fait. Je suis né au Port-Louis, en 1748, de parents européens. J'entrai dans la marine de la Compagnie des Indes à douze ans; j'en avais seize, quand les Iles furent rétrocédées au Roi. Ayant suivi, depuis lors à l'extérieur, plusieurs opérations de commerce, je ne revins ici qu'à la fin de 1771, époque à laquelle, régnait une épidémie de petite vérole qui fut très meurtrière. Mon père, une des premières victimes, mourut l'avant-veille du jour où je mouillai dans le port. Ma mère avait suivi, le convoi de son mari jusqu'à sa dernière demeure. Il est vrai que le cimetière était au centre de la ville, dans le lieu dit “l'Enfoncement”, et qu'il ne fallait pas beaucoup marcher pour y arriver. Pauvre femme, elle avait fait tracer sur le mur, au pied duquel les restes de mon père avaient été déposés, deux lignes qui en marquaient la place! – Je les lui montrerai qua nil reviendra, avait-elle dit; il ne verra plus son père, mais du moins il saura où il repose!

Ma mère fut enterrée peu de temps après à ses côtés! Voilà mon histoire! Comprenez-vous maintenant ma tristesse. Je n'avais pas d'autres parents à l'Ile de France. Et tandis que j'arrivais plein de l'espoir de déposer à leurs pieds le prix de onze années de travaux heureux... le ciel braisait mes projets, et ne me permettait, pour toute consolation, que de leur donner la Pierre du souvenir qui, hélas! ne fut même pas respectée, car cette dernière demeure des morts devait devenir, peu de temps après, un lieu de promenade publique, d'amusements et de plaisir!”

En 1800, les traces de ces lignes existaient encore à Port-Louis et tandis que l'on bâtissait des maisons avoisinantes, dans les fouilles on découvrit des ossements humains et des cercueils parfaitement conservés. Dans les temps humides et chauds, il s'élevait alors de

³ **Félix de Froberville.** 1874. Souvenirs de l'Ile de France

terre une quantité innombrable de feux-follets qui, semblables à des petites bougies flamboyantes, scintillaient sur les branches des arbres et dans les bouquets de verdure.

L'épithaphe de la pierre tombale de Gabriel Igou

Le travail de tombaliste ou graveur de pierre n'est guère facile – les défauts dans les pierres volcaniques qui rendent difficile un travail d'exactitude. Parfois l'artisan est analphabète qui rend d'avantage le travail susceptible aux erreurs.

Comme écrite sur la pierre - *Comme l'inscription devrait être écrite*

+

HIC JACET
D GABRIEL
IGOU SACERDOS
CONGREGATIONIS
MISSIONISPRIMVSTI
LVDOVICUHVJVSCE : JNS
VLÆ PAROCHVSDD
ARCHIEPISCOPI : PARISIE-
NSIS VICAR9GENERALIS-
NECNON : PRÆFECTVS
APOSTOLICVS OBIIT
2A : DIE : APRILIS : ANNI
1764 ANNO : ÆTATIS
1VÆ : 86 REQUIESCAT
IN PACE

+

HIC JACET
GABRIEL
IGOU SACERDOS
CONGREGATIONIS
MISSIONIIS PRIMUS TI
LUDOVICI HUIJUSCE INS
ULÆ PAROCHIUS DO
ARCHIEPISCOPI PARISIE
NSIS VICAR GENERALIS
NECNON PRÆFECTUS
A POSTOLICVS OBIIT
2A DIE APRILIS ANNI
1764 ANNO ÆTATIS
SUAE 86 REQUIESCAT
IN PACE

Nous remarquons néanmoins que « *Primus Ti Ludovici* » aurait dû s'écrire : « *Primus Sti Ludovici* » voulant dire : « *Primus S[anc]ti Ludovici* ». Mais comme il manquait de place le tailleur de pierre se sert du S pour les deux mots : « *Primus* » et « *Sti* ». On note aussi que le « *Do.* » est pour *Domini* (*Dominus* = Seigneur).

L'épithaphe traduite en français :

Ci-gît Gabriel Igou, premier prêtre de la Congrégation de la Mission de la Paroisse de St Louis de cette île, Vicaire général de Monseigneur l'archevêque de Paris et aussi préfet apostolique, décédé le 2 avril 1764 dans la 86ème année de son âge, qu'il repose en paix.

Les deux autres pierres

Une des deux autres, taillée dans un seul bloc de basalte devait être destinée à une dame dont on ne connaît pas l'identité puisque l'épithaphe est inachevée, « *Ci git Dame* » les trois seuls mots gravés sur la surface de la pierre. Cette pierre tombale dont la sculpture fut l'œuvre d'un méticuleux sculpteur, nous montre un début d'une magnifique frise en relief ainsi qu'un cadre bombé surmonté d'une croix aussi en relief dont trois extrémités représentent des fleurs de lys.

L'autre pierre tombale, semblerait être destinée à un ecclésiastique de par la sculpture d'un calice, d'un ciboire et d'une hostie. Selon Mgr Nagapen, l'existence de glands pourrait nous rappeler les armoiries de Mgr Contenot, Protonotaire apostolique, qui à l'époque, était le seul parmi le clergé à obtenir cette distinction qui récompensait une carrière missionnaire longue et féconde. Mais ce dernier rentra en France où il mourut.

C'est une pratique connue pour un individu de préparer sa propre tombe quoique la préparation d'un caveau familial est plus usuelle qu'une tombe individuelle. C'est donc probable que Mgr Contenot aurait commandé une pierre tombale qui ne lui aurait jamais servi car il quitta l'île de France.

Leurs placements éventuels

Depuis la découverte de ces trois pierres, elles ont été placées devant le bâtiment du musée de Port Louis ou le Mauritius Institute. La pierre de Père Gabriel Igou sera définitivement placée dans la cour de la cathédrale au cours d'une cérémonie digne de l'importance du premier curé de St Louis. Celle-ci est planifiée pour la fête de Saint-Louis, le 25 août 2007. Les deux autres pierres seront, d'après une décision du conseil municipal, placées au cimetière de l'Ouest.

Une sélection des ossements humains du cimetière de l'Enfoncement sera placée dans le caveau de l'Abbé Dumas au cimetière de l'Ouest. Les autres restes humains seront placés dans la collection nationale au « Mauritius Museums Council » à l'Institute de Maurice.

Quelques renseignements sur le cimetière de L'Enfoncement⁴

Ce premier cimetière de Port-Louis était fort petit. Lors de sa désaffectation il formait un carré long, d'un pourtour de 130 toises (780 pieds) – environ 290 pieds de long sur 120 de large; un mur en “grosse maçonnerie”, haut de 7 pieds, le clôturait, fermé d'une porte à claire-voie, de 9 pieds de large. Vers le fond du Jardin de la Compagnie, un “champ de repos” accueillait ceux qui ne pouvaient pas être inhumés en “terre sainte”: païens, hérétiques, suicides, enfants morts sans baptême, enfants mort-nés.

⁴ Joseph Mamet. 1974. Diocèse de Port-Louis.

Deux Vice-Préfets Apostoliques de l’Ile de France y avaient été ensevelis: M. Gabriel Igou, le 2 avril 1764, M. Jean Le Borgne, le 14 septembre 1769, ainsi qu’un missionnaire lazariste, M. Antoine du Puy, le 8 février 1760. Y avaient été aussi enterrés: le 20 septembre 1736, Messire Noel Alexandre de Noinville du Gléfier, Vice-Préfet Apostolique de Madagascar, “mort, disait-on , d’un poison lent administré par les habitants de la Grande Ile” – en mai 1761, Monseigneur Edmond (Edmé) de Bennetat, Evêque Titulaire d’Eucarpie, Vicaire Apostolique du Tonkin, en août 1746, le R.P Sébastien Buché, carme, “descendu des vaisseaux de Chine” - en octobre 1756, le R.P Joseph du Saint-Sacrement, “aumônier portugais sur le vaisseau *Le Séchelle*” – en novembre 1757, le R. P Gérard Sérieis, “de l’ordre des grands carmes aumônier de la Compagnie des Indes” – le 30 septembre 1758, “Monsieur Jean Michel Sauvé, prêtre”.